



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 17 mars 2016
(OR. en)**

**7180/16
ADD 7**

**JAI 217
ASIM 38
CO EUR-PREP 14**

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour le Secrétaire général de la Commission européenne, Monsieur Jordi AYET PUIGARNAU, Directeur
Date de réception:	17 mars 2016
Destinataire:	Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2016) 165 final - ANNEXE 7
Objet:	ANNEXE de la COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL EUROPÉEN ET AU CONSEIL Premier rapport sur la relocalisation et la réinstallation

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2016) 165 final - ANNEXE 7.

p.j.: COM(2016) 165 final - ANNEXE 7

Bruxelles, le 16.3.2016
COM(2016) 165 final

ANNEX 7

ANNEXE

de la

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL EUROPÉEN ET AU CONSEIL**

Premier rapport sur la relocalisation et la réinstallation

Annexe VII: Plans de réinstallation après le 15 mars 2016

État membre/État associé au système de Dublin	Plans de réinstallation depuis des pays tiers entre le 15 mars et la date de fin du programme adopté le 20 juillet	
Autriche	505	Liban: 59 Jordanie: 200 Turquie: 246
Belgique	888	sans objet
Bulgarie	50	Turquie: 20 en 2016 30 en 2017
Croatie	150	Turquie
Chypre	69	Afrique du Nord, Moyen-Orient et Corne de l'Afrique
République tchèque	348	Syriens en Jordanie (éventuellement aussi en Turquie, au Liban et en Iraq)
Danemark	1 000	sans objet
Estonie	20	Turquie
Finlande	293	Jordanie et Liban en 2016 (750 personnes au total à réinstaller en 2016) ¹
France	2 360	Jordanie et Liban 460 personnes déjà sélectionnées mais pas encore réinstallées (200 depuis la Jordanie et 260 depuis le Liban)
Allemagne	1 600	Liban: 1 000 Égypte: 300 Soudan: 300
Grèce	354	sans objet
Hongrie	-	sans objet
Islande	50	sans objet
Irlande	269	Liban
Italie	1 893	- Soudan: 50 (Érythréens) - Liban: 304 (Syriens) - Régions prioritaires: 1 050 Syriens (dont 50 au moyen d'un programme de parrainage privé) - Corne de l'Afrique: 239 (pays bénéficiant d'un programme régional de développement et de protection, PRPD) - 130 réfugiés nécessitant une réinstallation d'urgence ou une réinstallation urgente pour des raisons juridiques ou pour assurer leur protection physique, y compris des victimes d'actes de violence ou de torture (dont 56 réfugiés palestiniens depuis la Syrie) - 100 femmes et enfants à risque - 20 personnes ayant besoin de soins médicaux que seule une réinstallation pourra garantir
Lettonie	50	Turquie
Liechtenstein	Engagements tenus	sans objet
Lituanie	70	Turquie
Luxembourg	30	Turquie
Malte	14	Turquie: 7 en 2016 7 en 2017
Pays-Bas	769	Liban: 140 (2016; mission de réinstallation du mois d'avril) Turquie: 140 (2016; mission de réinstallation du mois de juin) missions de réinstallation prévues au second semestre: 280 (destination pas encore décidée)
Norvège	3 494	Liban: 1 500 personnes (déjà acceptées mais pas encore transférées) 1 950 personnes à sélectionner au second semestre 2016; Liban 1 140;

¹ L'engagement pris par la Finlande dans le cadre des conclusions du Conseil du 20 juillet fait partie du quota national pour 2016 de 750 personnes à réinstaller.

État membre/État associé au système de Dublin	Plans de réinstallation depuis des pays tiers entre le 15 mars et la date de fin du programme adopté le 20 juillet	
		<i>Jordanie 250 et Turquie 600</i>
Pologne	900	sans objet
Portugal	191	Turquie: 100 en 2016 91 en 2017
Roumanie	80	40 en 2016 40 en 2017
Slovaquie	100	sans objet
Slovénie	20 ²	Liban, Jordanie et Turquie
Espagne	1 449	854 en 2016 (dont 285 depuis la Turquie) 595 en 2017
Suède	491 ³	Liban: 400 Jordanie: 50 Turquie: 41
Suisse	106	<i>Principalement depuis le Liban mais aussi de la Syrie.</i>
Royaume-Uni	336	20 000 et au moins 750 par an ⁴ .

² D'ici la fin de l'année 2016.

³ Pas avant le 1^{er} juillet 2016.

⁴ Au titre des programmes de réinstallation nationaux du Royaume-Uni, 20 000 avant 2020.